

## L'ACCOMPAGNEMENT AU DEUIL PERINATAL

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mettre à jour les connaissances concernant les démarches administratives concernant les situations de deuil périnatal : prise de décision, devenir du corps, déclaration, congés maternité
- Etudier les mécanismes des processus de deuil à court, moyen et long terme en fonction de l'évolution des connaissances médicales dans le diagnostic anténatal
- Affiner les modalités de collaboration médicopsychologique dans le repérage et le suivi des familles à risque de développer des séquelles post-traumatiques

*La formation et ses moyens pédagogiques peuvent être adaptés et personnalisés en fonction du public.*

**CONDITION D'ADMISSION, PRE-REQUIS :** Etre répertorié sur la liste du public ciblé

**PUBLIC CIBLÉ :** Gynécologues, gynécologues-obstétriciens, pédiatres, anesthésistes, pédopsychiatres, psychiatres adultes, médecins généralistes, cadres, psychologues, sages-femmes, puéricultrices, infirmières, infirmières-anesthésistes, aides-soignantes, auxiliaires de puéricultures, assistantes sociales, professionnels de PMI, éducateurs, internes.

### ANIMATION PÉDAGOGIQUE

- **TOUBIN Rose-Marie**, pédopsychiatre, CHRU Montpellier

- **CLUTIER Jocelyne**, sage-femme cadre, CHRU Montpellier

### RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

- **TOUBIN Rose Marie**, Pédopsychiatre, PH, CHU Montpellier.

### PROGRAMME

#### Première session : jour 1 et 2 groupés

- Aborder l'ensemble des thématiques :
  - conditions d'annonce et démarche diagnostique au cours du diagnostic anténatal,
  - déroulement des prise en charge des interruptions médicales de grossesse et impact du foeticide,
  - éléments spécifiques des morts fœtales in utero, les décès néonataux,
  - les hospitalisations conjointes maternelles en réanimation adulte, les situations de deuil en cas de grossesse multiple...
- Faire l'analyse sur chaque thématique :
  - De l'évolution de la législation et de ses implications cliniques,
  - Des nouveaux outils de communication pour les soignants : place de la sage-femme de coordination, outils de transmission ciblés,...
  - Du repérage des effets transgénérationnels des deuils pathologiques,

- Des modalités d'accompagnement de la fratrie et de l'environnement élargi,
- De l'impact de la communication interprofessionnelle sur le repérage des vulnérabilités familiales antérieures et le devenir des familles,
- De la reprise des syndromes post traumatiques dans le suivi des grossesses ultérieures.

### Deuxième session : jour 3

- Dégager les mécanismes de travail transmissibles selon les terrains d'exercice et les contextes,
- Reprendre à partir de situations cliniques les apports des deux premières journées sur la sécurité émotionnelle des participants face à ces situations de détresse,
- Définir les modalités d'orientation d'un champ à l'autre : médical, psychologique, social
- Faciliter l'anticipation et la coordination des prises en charge pluridisciplinaire,
- Fabriquer les outils permettant un retour d'information à distance aux professionnels engagés dans les moments d'annonce,
- Elaborer des dynamiques d'animation et de reprise en équipe et/ou en réseau de situations de deuil périnatal.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Tour de table à partir d'un bref questionnaire sur les questions des participants à partir de leur pratique
- Exposés théoriques
- Mises en situation pratique :
  - analyse prospective de situations présentées par les formateurs
  - analyse de situations présentées par les participants en interdisciplinarité

- Formation à l'utilisation de témoignages vidéocopés de parents sur site entre les 2 sessions
- Liste de ressources bibliographiques

### MODALITES D'EVALUATION DE L'ACTION :

- Evaluation des acquis en cours de formation
- Questionnaire de satisfaction

### FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION :

- Attestation

---

**Durée** : 3 journée soit 21 heures

**Dates** : à fixer en 2021

**Nombre d'inscrits** : 10 personnes minimum- 20 maximum

**Formation présentielle - lieu** : Montpellier

**Accessibilité** : PMR

**Coût** : institutions et/ou par l'employeur : 660,00 € - professions libérales et/ou à titre individuel : 560,00 €

*(tarif hors frais de déplacement, repas, hébergement du stagiaire)*